



CULTURE PATRIMOINE
CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT DURABLES

(L'interlocuteur de référence pour votre patrimoine)

**Accompagnement
Patrimonial
& Family Office**

Le concept de l'accompagnement patrimonial et du family office

L'idée de l'accompagnement patrimonial est à la fois simple et originale. L'objectif est d'être « votre interlocuteur de référence sur les sujets patrimoniaux et financiers », votre « médecin de famille du patrimoine avec la dimension proactive en plus ».

“

Après plus de 5 années de collaboration, les conseils qui m'ont été donnés et le suivi des dossiers, proactif ou à ma demande, m'ont permis de construire une relation de confiance.

SOPHIE R. GÉRANTE DE SOCIÉTÉ

”



► POURQUOI ?

Pour vos sujets patrimoniaux, un interlocuteur de confiance qui reste le même dans le temps, qui est proactif et fiable constitue pour certains un doux rêve. Si, de surcroît, il vous décharge de l'administratif patrimonial en s'appuyant sur des services web, cela devient carrément idyllique.

C'est en pensant à ce besoin simple mais très mal servi que Culture Patrimoine a la volonté de tendre chaque année vers l'accompagnement idéal. Une fois définie, la stratégie patrimoniale de chaque foyer nécessite d'être adaptée aux changements personnels et législatifs. L'objectif de l'accompagnement patrimonial est de répondre à ce besoin.

À une époque où le temps manque, où les lois changent tous les mois, où les produits patrimoniaux sont une jungle et où les experts sont peu abordables, le généraliste du patrimoine, sherpa de vos sujets patrimoniaux est sans doute indispensable.

L'objectif est de faire gagner du temps, de l'argent et de la sérénité par un accompagnement de qualité.

► QUEL EST LE CONTENU DE LA PRESTATION ?

ÉTATS DES LIEUX ANNUELS DE LA SITUATION

PATRIMONIALE : rentabilité des différents actifs, établissement de la stratégie patrimoniale et fiscale de l'année.

POINT D'ENTRÉE UNIQUE : prise en charge de l'interface avec les autres professionnels en charge (notamment expert comptable, notaire, administration fiscale et sociale, banque...)

RÉALISATION DES DÉCLARATIONS FISCALES et gestion de l'administratif patrimonial

SVP PATRIMONIAL : réponse rapide et précise à l'ensemble de vos questions d'ordre patrimonial privé

PROACTIVITÉ : information des changements législatifs pouvant vous concerner et proposition d'opportunités « produits patrimoniaux »



CONTENU DÉTAILLÉ DE LA PRESTATION



ÉTATS DES LIEUX ANNUELS DE LA SITUATION PATRIMONIALE

- ▶ 2 RDV physiques par an,
- ▶ Synthèse patrimoniale annuelle sur les volets, fiscaux, financiers et immobiliers.
- ▶ Etablissement de la stratégie financière, immobilière et fiscale de l'année.
- ▶ Vision consolidée de tous les comptes de placements via une interface web.
- ▶ Archivage des documents avec un accès simple, rapide et sécurisé via une interface web.
- ▶ Proposition de diversification des placements financiers (arbitrage).



POINT D'ENTRÉE UNIQUE

- ▶ Interlocuteur dédié connaissant l'intégralité du dossier, assurant ainsi la pérennité du service.
- ▶ Gestion des relations avec l'administration fiscale (demandes de renseignements, courriers, appels).
- ▶ Gestion auprès du conseiller bancaire de certaines demandes : demande de remboursement anticipé, modification de mensualités, renégociation de taux,...

- ▶ Gestion administrative courante (changement de RIB pour prélèvement d'un prêt, information des partenaires dans le cadre d'un changement d'adresse,...)
- ▶ Interlocuteur central des différents intervenants dans un dossier (agence de location, expert comptable notaire, banque, assurance vie, partenaire immobilier...)
- ▶ Préparation de tout type de courrier pour les clients (fermeture de compte,...)



RÉALISATION DES DÉCLARATIONS FISCALES

- ▶ Réalisation, contrôle et optimisation des déclarations IR (2042, 2042C, 2044, 2047, 2074), IFI, SCI, TVA.
- ▶ Contrôle et optimisation des avis d'imposition.
- ▶ Gestion des demandes de renseignements de l'administration fiscale.
- ▶ Optimisation fiscale IR et IFI avec et sans proposition de produits patrimoniaux.
- ▶ Modification et actualisation du taux de prélèvement à la source et/ou acomptes.



SVP PATRIMONIAL

- ▶ Réponse à l'ensemble de vos questions d'ordre patrimonial privé dans un délai précis.
- ▶ Analyse et pré-validation d'actes juridiques : acte de donation, contrat de mariage, acquisition immobilière,...
- ▶ Analyse des conditions de financements externes (proposées par vos banques, courtiers,...)
- ▶ Analyse des propositions d'investissements externes (banque, assurance, courtier,...)



PROACTIVITÉ

- ▶ Anticipation sur les flux principaux de trésorerie (budget travaux, impôts exceptionnels...)
- ▶ Assistance dans la livraison d'un bien : représentation, déclaration H2,...
- ▶ Identification d'opportunités de marché et propositions d'investissements adaptées à la stratégie du client (arbitrage, achat/vente, club deal,...)
- ▶ Proactivité en cas de modification législative impactant la situation client (réforme des retraites, modification des règles fiscales, loi de finances, réforme des successions).

▶ LE PRIX ET LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Les honoraires associés au contrat d'accompagnement sont adaptés à chacune des situations clients et commencent à 1 875 € TTC par an. Ce montant sera réglé une fois par an par prélèvement automatique.

Le retour sur investissement attendu par cette prestation est en moyenne de 3 à 5 fois le montant des honoraires. La qualité de cet accompagnement nous permet de constater une grande satisfaction de nos clients qui le reconduisent chaque année à plus de 95 %.

▶ ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET DÉCOTE APPLIQUÉE

En parallèle du contrat d'accompagnement, les évolutions professionnelles, personnelles et/ou législatives peuvent amener des cas de complexité qui nécessitent des études approfondies. Dans ce type de situation demandant un travail significatif, nous proposerons une facturation complémentaire.

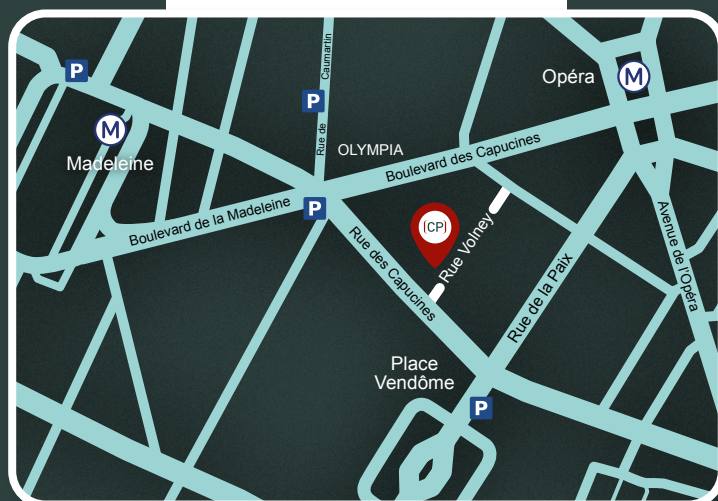
Nous notons à titre d'exemples l'accompagnement de cession d'entreprise, les études retraite approfondies ou encore les études d'optimisation de transmissions de patrimoine.

Le contrat d'accompagnement patrimonial permet une décote de 25 % des honoraires forfaitaires lors de la signature de missions complémentaires.



CULTURE PATRIMOINE

**1, rue Volney
75002 Paris**



En transport

(M) 8 12 14 Madeleine

(A) Auber

(M) 3 7 8 Opéra

En voiture

Parking MADELEINE
31, place de la Madeleine.

Parking Indigo VENDÔME
28, place Vendôme.

Parking CRMA IDF
1, boulevard de la Madeleine.

Parking OLYMPIA
7, rue de Caumartin.